



RÈGLEMENT - Rando des Rois 12 janvier 2025

L'équipe de Cyclisme Ouest Var vous invite à participer le dimanche 12 Janvier 2025 à la **Rando des Rois** au BEAUSSET 83330. Cette manifestation est une randonnée conviviale sans chronomètre et sans classement **ouverte à tout le monde y compris PMR**.

Venez nombreux et n'oubliez pas de vous déguiser sur le thème des « ROIS » (interprétations innovantes bienvenues).

Au programme:

- **2 parcours VTT/VTTAE de 35km (sportif) et 48km (expert) - avec un option mi-chemin pour 40km.**
- **1 parcours VTT familial de 10km.**
- **1 parcours de 2km accessible en joëlette où pour des petits-enfants.**
- **1 parcours pédestre de 8km.**
- **Départ libre entre 08h30 et 10h00.**
- **VTT35/48 ferment à 10h00. Pédestre et VTT 10km ferment à 10h30.**
- **Tous les parcours seront balisés et sécurisés avec secours sur place.**
- **Un Ravito mi-chemin pour les parcours VTTs 35/48km.**
- **Un en-cas à porter pour les parcours Familial et Pédestre.**
- **Parking pour voitures sur place dans le Domaine et parc à vélo.**
- **Galette des ROIS à l'arrivée.**
- **SUR COMMANDE EN AVANCE pour +10€ un repas chaud - Tartiflette, salade verte, pain et verre de vin.**

Une **tombola au profit de l'association Ô'vivr** (qui organise des événements sportifs et culturels pour les personnes porteuses de handicaps) aura lieu sur le village de l'évènement. **2€ le billet pour tenter de gagner un VTT adulte et d'autres prix.**

Des **récompenses pour les meilleurs déguisements sur le thème des rois** et pour **le club le plus représenté** seront également remises pendant le repas.

INSCRIPTION	EN LIGNE	SUR PLACE
À partir de 12 ans	€12	€17
Mineurs moins de 12 ans	Gratuit	€5
Repas chaud à l'arrivée	€10	€12 <i>dans la limite de quantités commandées</i>
Repas accompagnant	€12	

Le casque rigide est obligatoire pour les parcours vélo. Les participants devront strictement se conformer aux règles du code de la route, respecter les riverains, la nature et ne jeter aucun déchet sur leur parcours. Lunettes fortement recommandées.

Les participants attestent être couverts par une assurance responsabilité civile personnelle et seront réputés responsables des accidents ou dommages causés aux tiers.

Tout mineur de moins de 16 ans doit être accompagné d'au moins un adulte responsable.

PARCOURS	DISTANCE	D+	AGE MINIMUM	POUR QUI
ROUGE	VTT 48 km	1400 m	16 ans	« Experts » technique et physique
VIOLET	VTT 40 km	1200 m	16 ans	« Sportifs » pratique du VTT régulière
BLEU	VTT 35 km	1000 m	12 ans	« Sportifs » pratique du VTT régulière
VERT	VTT 10 km	200 m	Non	Familles VTT avec jeunes sportifs
JAUNE	3 km	40 m	Non	Familles avec des petits et/ou joëlettes
ROSE	Pédestre 8 km	280 m	Non	Tout le monde à pied

L'organisateur se réserve le droit de modifier, si cela s'avère souhaitable ou obligatoire pour des raisons de sécurité, tout ou partie des parcours.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de défaillance physique d'un participant. Les vélos à assistance électrique sont autorisés.

L'inscription à la Rando des Rois vaut acceptation du présent règlement dont vous avez pris connaissance et en conséquence votre engagement sera considéré comme définitif et non remboursable.

Règlement établi ce jour par le COV

La Cadière d'Azur,
Le 30 Octobre 2024